

Règlement du championnat individuel BLACKBALL District Charente-Limousin saison 2024/2025

Version du 04/09/2024

1. Préambule

En accord avec le code sportif Blackball, le district Charente-Limousin de la ligue Nouvelle-Aquitaine de billard propose aux joueurs un championnat leur permettant de pratiquer ce sport régulièrement.

Ce championnat doit être attractif pour tous les licenciés et constant tout au long de la saison. Il doit permettre de classer les joueurs du district de façon régulière pour l'ensemble des joueurs quel que soit leur niveau de jeu.

Les championnats de France sont des compétitions organisées sous l'égide de la Fédération Française de Billard. Le championnat de France débute avec les éliminatoires régionales. La Ligue Nouvelle-Aquitaine procédera à des phases éliminatoires sous forme de districts, qualificatifs pour les Finales de Ligue.

Les Championnats individuels de district sont au nombre de 7 : Individuel mixte N2, moins de 23 (U23), moins de 18 (U18), moins de 15 (U15), Féminines (F) et Vétérans +50 (V) et Handi-billard.

Pour y participer, les joueurs doivent posséder une licence FFB et être à jour de son paiement.

Une semaine avant la première compétition, toutes les données administratives des clubs doivent être à jour. Le bureau de la ligue donnera les informations au responsable de la commission sportive Blackball qui transmettra aux responsables de districts.

La commission sportive, à partir de ce document, va rédiger en détail le règlement pour les championnats individuels.

2. Communication

Le calendrier avec les dates d'organisation des Tournois de District individuel devra être diffusé le plus tôt possible à tous les responsables des clubs Blackball. Chaque responsable de club est chargé de l'afficher et de le diffuser aux membres de son club.

Les affiches de chaque tournoi se feront sous la responsabilité du responsable de district Blackball et du responsable sportif du club organisant la compétition. Elles devront être diffusées à tous les responsables des clubs Blackball, 2 semaines au moins avant la date du tournoi.

Les règlements des championnats individuels seront diffusés par le responsable de la commission Blackball du district dès que ce règlement est validé par le responsable de la commission Blackball de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Les affiches des tournois seront également présentes sur le site de la ligue.

A l'issue de chaque tournoi :

- Les classements seront disponibles directement sur Cuescore,
- et seront disponibles sur le site de la ligue en fichier téléchargeable.

3. Règles communes à toutes les catégories

3.1 Règles du jeu

Les caractéristiques du matériel sportif utilisé ainsi que les règles du jeu sont décrites dans le document « Règles officielles Blackball », consultable sur le site fédéral : <https://www.ffbillard.com/ext/telechargement.php?id=32598>

3.2 Tenue sportive

La tenue sportive réglementaire est commune aux quatre disciplines fédérales (américain, Blackball, carambole et snooker) et est décrite dans l'article 1.1.02 du code sportif national 2024-2025. Elle s'applique également au niveau régional.

3.3 Modalité d'inscription

Les inscriptions aux tournois nationaux individuels s'effectuent avant chaque événement sur le logiciel CUESCORE, pour toutes les catégories. Pour chaque tournoi une date limite d'inscription sera précisée sur l'affiche de l'événement et sur le détail du tournoi dans CUESCORE.

Tout joueur inscrit dans le mixte peut également s'inscrire dans une autre catégorie spécifique, à condition d'en remplir les critères ainsi qu'au tournoi Handi (un joueur peut donc participer à 3 tableaux différents : mixte, 1 spécifique et handi). Les inscriptions aux tournois de district sont gratuites dans toutes les catégories.

3.4 Forfaits - pénalités – sanctions

Est considéré comme forfait un joueur qui ne se présente pas lors de son appel, le jour de la compétition.

Le forfait est excusé si le joueur a prévenu avant le début de la compétition. Le forfait doit être déclaré au directeur de jeu.

Si un joueur appelé ne se présente pas à la table de marque au bout de 5 minutes, un deuxième appel est réalisé. Au-delà, le joueur perd une partie toutes les 5 minutes supplémentaires (soit la première au bout de 10 minutes par rapport au premier appel).

Un forfait non excusé fera l'objet d'un retrait de 50 points du joueur concerné au classement général.

Un abandon en cours de tournoi fera l'objet d'un retrait de 40 points du joueur concerné au classement général.

Le directeur de jeu et les membres du comité d'organisation des Tournois de district pourront exclure du tournoi et/ou faire appel à la commission de discipline, tout joueur qui ne respecterait pas l'intégrité du Tournoi de district, que ce soit au niveau sportif, ou humain ou matériel.

3.5 Généralités

Chaque match débute par un tirage à la bande, puis la casse est alternée jusqu'à la fin des parties (partie décisive comprise).

Les matchs sont auto-arbitrés. Si un arbitre désigné au tournoi est présent dans la salle le jour de la compétition il peut à tout moment intervenir sur un match de son initiative ou être appelé pour un coup litigieux. (rappel : il est nécessaire d'appeler l'arbitre avant de jouer le coup en question).

3.6 Départage

En cas d'égalité de points au classement, le départage s'effectue selon les règles suivantes :

- d'abord sur le "point average" général (meilleure différence entre les manches gagnées et perdues par un joueur sur tous ses matchs joués)
- puis sur le meilleur résultat obtenu sur un tournoi dans la catégorie concernée
- puis sur le second meilleur résultat et ainsi de suite jusqu'au départage

3.7 Qualifications

Les finales de Ligue sont directement qualificatives pour les finales de France.

Un classement général du district est édité à la fin de la saison pour chaque catégorie. Le nombre de qualifiés par district et par catégories est calculé au prorata du nombre de joueurs ayant participé aux compétitions dans chaque district.

Ces proratas sont calculés avec les résultats effectifs au 1 février 2025.

En cas de refus d'un qualifié pour les finales de Ligue, le repêchage se fait dans le district selon l'ordre au classement général.

4. Formule de jeu

4.1 Catégorie Mixte

Principe

La catégorie MIXTE N2 regroupe **tous les joueurs licenciés**, qui n'appartiennent pas à la catégorie MASTER nationale. Le championnat de district et de ligue débouche sur la finale de France de la catégorie MIXTE N2.

Classement

Le classement général est établi sur la somme des points de chaque joueur participant au tournoi mixte N2 durant la saison.

Les TSA et ou TSB, seront déterminées par le classement général en cours. Leur nombre et répartition seront calculée en fonction du nombre d'inscrits au tournoi.

Pour le premier TD, c'est le classement général de la saison 2023-2024 qui sera pris en compte.

Conditions d'inscription

Les inscriptions pour le TD sont closes le mardi soir, précédent le TD, à minuit. Pas de dérogation ensuite. Un joueur absent ne peut pas être remplacé par un autre dans le tableau.

Les tirages au sort ont lieu avant le jeudi 22h00.

Cas des forfaits

Si le joueur prévient avant le début du tournoi, forfait excusé (FE).

Si le joueur arrive en retard après son appel, il perd ou a perdu une manche toutes les 5 minutes.

Si le joueur ne se présente pas au tournoi sans avoir prévenu la table de marque ou un autre joueur, il est FNE (et perd 50 points).

Déroulement

Le tournoi Mixte N2 est un tournoi à élimination directe.

Le format sera variable en fonction du nombre d'inscrits. Un double KO pourra être mis en place selon le nombre de joueurs.

Il se déroule en 3 manches gagnantes et en 4 gagnantes à partir de l'entrée en jeu des têtes de série.

Pour le TD1, les TS sont déterminées par le classement Mixte N2 de la saison 2023-2024.

Les TS sont dans l'ordre du classement général.

A l'issue de chaque tournoi, un classement par points sera établi.

Le 1er du classement à l'issue des 6 tournois de district est déclaré champion de District Charente-Limousin N2.

Primes

Selon les dispositions financières de la ligue pour la saison en cours.

4.2 Catégorie Vétérane

Le tournoi vétérane ne peut être joué que par des joueurs ayant leur licence à jour et ayant plus de 50 ans avant le 31 décembre de la saison en cours.

C'est un tournoi à élimination directe avec des têtes de série (selon le classement général) selon un tableau de 32 joueurs + 8 têtes de série.

Il se déroule en 3 manches gagnantes (tirage à la bande puis la casse est alternée).

Pour le TD1, les TS sont déterminées par le classement vétérane de la saison 2023-2024.

Les TS sont dans l'ordre du classement général.

A l'issue de chaque tournoi, un classement par points sera établi.

Le 1er du classement à l'issue des 6 tournois de District est déclaré champion de District Charente-Limousin Vétérans.

4.3 Catégorie Féminine

C'est un tournoi à élimination directe avec 2 têtes de série (les 2 premières du classement général féminin) selon un tableau de 16 + 2 TS.

Il se déroule en 3 manches gagnantes (tirage à la bande puis la casse est alternée).

Pour le TD1, les TS sont déterminées par le classement féminin de la saison 2023-2024.

Les TS sont dans l'ordre du classement général.

A l'issue de chaque tournoi, un classement par points sera établi.

La 1ère du classement à l'issue des 6 tournois de District est déclarée championne de District Charente-Limousin Féminin.

4.4 Catégorie Jeunes

Les 3 catégories, U23, U18 et U15 sont regroupées sur un même tournoi (JUNIOR).

C'est un tournoi en double KO ou en poules selon le nombre d'inscrits avec 2 TS.

Il se déroule en 3 manches gagnantes (tirage à la bande puis la casse est alternée).

Pour le TD1, les TS sont déterminées par le classement JUNIOR de la saison 2023-2024.

Les TS sont dans l'ordre du classement général.

A l'issue de chaque tournoi, un classement par points sera établi pour la catégorie JUNIOR.

A la fin du 6ème Tournoi de District Individuel, sera déclaré Champion de District Charente-Limousin U23 le 1er U23 de ce classement.

A la fin du 6ème Tournoi de District Individuel, sera déclaré Champion de District Charente-Limousin U18 le 1er U18 de ce classement.

A la fin du 6ème Tournoi de District Individuel, sera déclaré Champion de District Charente-Limousin U15 le 1er U15 de ce classement.

4.5 Catégorie Handi

C'est un tournoi en élimination directe en 3 manches gagnantes (tirage à la bande puis la casse est alternée) ouvert aux détenteurs d'une RQTH ou d'une carte mobilité-inclusion (la copie du justificatif est à remettre au directeur de jeu lors de la première participation à ce tournoi). Toutes les formes de handicap sont regroupées dans un même tournoi.

La formule de jeu pourra être modifiée par le directeur de jeu en fonction du nombre d'inscrits.

Il n'y a pas de tête de série pour cette catégorie.

A l'issue de chaque tournoi, un classement par points sera établi pour la catégorie HANDI.

A la fin du 6^{ème} TD, le premier du classement sera déclaré champion du district Charente-Limousin dans la catégorie Handi.

La licence handisport est indispensable uniquement pour participer aux compétitions internationales.

5. Planning estimatif

08H00 : échauffement (seul échauffement de la journée)
08H30 : Début du tournoi Mixte, entrée de NTS (non tête de série)
11H00 : Tournoi Mixte, entrée des TS
13H00 : Début du tournoi Vétérans
14H00 : Début du tournoi Féminin
14H00 : Début du tournoi Junior
15H00 : Début du tournoi Handi

ATTENTION : Les horaires pourront être modifiés à l'analyse de la liste des inscrits. Les horaires seront stipulés sur chaque affiche de TD, mais les heures de convocation seront confirmées lors de la diffusion des TS.

6. Barème de points

Voir code sportif.

7. Conditions financières

Les joueurs qualifiés en individuel seront défrayés pour les Finales de Ligue et finales de France **selon le règlement financier** de la ligue Nouvelle-Aquitaine de la saison 24/25.

8. Les officiels

8.1 Le directeur de jeu

C'est un rôle ponctuel et limité à la durée du tournoi pour lequel il a été nommé par le responsable de la commission sportive Blackball.

Il a pour mission :

- de contrôler l'agencement de la salle avec les éléments fournis (publicités, affiches, etc.) ;
- de garantir le respect du code sportif et des règlements de la FFB et de prendre les décisions réglementaires et/ou de demander les sanctions prévues pour les contrevenants ;
- de faire respecter l'interdiction de fumer et de boire de l'alcool dans l'aire de jeu ;
- d'organiser les tours de jeu ;
- de désigner, en concertation avec le juge arbitre, les arbitres de matchs ;
- de veiller à la régularité et au bon déroulement des matchs ;
- de disqualifier les joueurs transgressant les règles ;
- de vérifier que chaque joueur participant à la compétition joue dans la bonne catégorie ;
- de vérifier la tenue des joueurs ;
- de procéder aux tirages au sort et d'organiser les tours de jeu ;
- de signaler par écrit (sur la feuille de match) tout incident relatif au tournoi ;
- d'enregistrer les éventuels abandons en cours de compétition et d'en indiquer le motif sur le document relatif à la compétition.

8.2 Le responsable de district

Le responsable sportif de district a pour mission :

- de centraliser les informations nouvelles et les modifications éventuelles apportées et d'en informer dans les meilleurs délais l'ensemble des clubs du district ;
- de rédiger le règlement sportif relatif à son district ;
- d'organiser et de mettre en application le championnat de Blackball selon le règlement sportif interne au district et à la ligue ;
- de déterminer le calendrier des dates et lieux des compétitions du district et d'en informer les clubs ;
- d'établir les classements et les mises à jour des différentes compétitions du district ;
- de répondre aux demandes de la commission ;
- d'assurer la liaison entre les clubs et la ligue ;
- de trancher tout problème non géré par le directeur de jeu ou le juge arbitre.

8.3 Le juge arbitre

Le juge-arbitre a pour mission :

- de remplir les missions d'un arbitre ;
- de superviser l'arbitrage des matchs en cours
- de désigner les arbitres pour chaque match, en concertation avec le directeur de jeu ;
- de veiller à la régularité et au bon déroulement des matchs ;
- de trancher tous les litiges d'arbitrage.

Les règles d'arbitrage sont applicables à toutes les épreuves organisées ou reconnues par la FFB. Le guide de l'arbitrage est consultable sur le site fédéral.

8.4 Les arbitres

Tout arbitre officiant dans une compétition régie par la FFB doit être en mesure de prouver son degré de qualification et qu'il est bien titulaire d'une licence à jour.

En cas d'impossibilité d'atteindre un nombre suffisant d'arbitres, le directeur de jeu ou le juge-arbitre peuvent faire appel à des suppléants dont la qualification n'est pas encore reconnue.

Leur légitimité ne peut toutefois pas être remise en cause par les joueurs.

Les arbitres désignés pour officier ne peuvent en aucun cas être récusés par les joueurs.

Selon les compétitions, l'arbitre peut soit arbitrer un match sur une seule table, soit superviser une aire de jeu comprenant plusieurs billards et intervenir en cas de besoin sur une des tables qu'il supervise.

L'arbitre a pour devoir de :

- Avoir à tout moment une attitude digne et discrète, tout en faisant preuve de tact et de fermeté.
- Faire preuve de diplomatie pour éviter les heurts en cas de litige et ne jamais transgresser les règlements sportifs.
- Porter une tenue vestimentaire irréprochable, conforme aux exigences de la compétition, en accord avec le directeur de jeu.

Les décisions prises par l'arbitre ne peuvent pas être remises en cause par les joueurs.

Par ailleurs, si au cours d'une supervision, l'arbitre constate un fait extérieur au match qui génère des retards ou perturbations, une sanction pourra être appliquée à son appréciation et pouvant aller jusqu'à la perte du match.

RAPPEL : Le club organisateur du tournoi doit prendre en charge au moins un repas et une boisson pour 2 arbitres pour une journée de compétition individuelle.

La commission sportive Blackball du district Charente-Limousin se réserve le droit de modifier en cours de saison ce règlement suite à des événements particuliers qui remettraient en cause son intérêt sportif.

Fait le 05/09/24, par la commission sportive Blackball du district Charente-Limousin.